



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Engagement de la nouvelle cheffe de l'Office des vins et des produits du terroir

La chancellerie d'Etat communique:

Lors de sa séance du lundi 27 juin 2005, le Conseil d'Etat a désigné Mme Edmée Necker, 30 ans, au poste de cheffe de l'Office des vins et des produits du terroir (OVPT). Au bénéfice d'un diplôme d'ingénieur agronome de l'EPFZ et d'un diplôme national d'œnologie et master en viticulture et œnologie de l'Ecole nationale supérieure agronomique de Montpellier (F), Mme Edmée Necker prendra ses nouvelles fonctions au 1^{er} août 2005. Elle succède à M. Alain Farine qui, après sept années passées à la tête de l'OVPT, a choisi de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle.

Originaire de Genève, Mme Edmée Necker, célibataire, a travaillé durant trois ans en qualité d'ingénieur technico-commercial dans une entreprise située à Grossdietwil (LU), première entreprise suisse en matière de protection biologique des plantes. Dans le cadre de ses fonctions, elle s'est notamment occupée du marketing et de la vente de produits phytosanitaires destinés à la viticulture et aux grandes cultures, en charge également de l'élaboration de supports de communication pour l'entreprise.

Mme Edmée Necker a en suite effectué différents stages en œnologie auprès de maisons réputées, à l'instar du Baron Philippe de Rothschild, en France, de Rupert & Rothschild Vignerons, en Afrique du Sud, et de la Compagnie des vins de Bordeaux et de la Gironde, en France.

Une mission de promotion

Rattaché au Département de l'économie (DEC), géré et administré par le Service de promotion économique, l'OVPT a pour mission d'assurer la promotion des vins et des produits du terroir. Une mission qui concerne principalement quatre domaines, à savoir les producteurs, les produits, la promotion et le soutien à la diffusion des produits.

Les organes avec lesquels l'OVPT travaille étroitement sont la commission des vins et des produits du terroir, présidée par le chef du DEC, et Tourisme neuchâtelois. Conformément au règlement d'exécution de la loi sur la viticulture, le ou la cheffe de l'OVPT est désigné-e par le Conseil d'Etat sur proposition de la commission précitée.

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact ce jour jusqu'à 16 heures avec M. Bernard Soguel, conseiller d'Etat, chef du Département de l'économie, tél. 032 889 68 00.

Neuchâtel, le 27 juin 2005